

RAPPORT DU PRESIDENT
du jury de l'examen professionnel
d'animateur principal de 2^{ème} classe
par voie de promotion interne

session 2024

SOMMAIRE

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES	2
2 - PLANNING.....	3
3 - LES MEMBRES DU JURY	4
4 - LES EPREUVES	5
5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR.....	6
6 - PRESENTATION DES RESULTATS	10
7 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS AUTORISES A PASSER L'EPREUVE ORALE D'ADMISSION	11
8 – PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EPREUVE ORALE D'ADMISSION	14
9 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION	15
10 - REMARQUES DES CORRECTEURS ET DU JURY	17
11 - FICHE STATISTIQUES.....	19

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES

	Session 2022	Session 2024
Candidats admis à concourir	30	44
Candidats présents épreuve écrite	27	38
% présents « écrit » / admis à concourir	90%	86%
Moyenne épreuve écrite	9.8	8.5
Candidats autorisés à passer l'épreuve orale	17	12
% candidats autorisés à passer l'épreuve orale / candidats présents « écrit »	63%	31,5%
Candidats présents épreuve orale	17	12
% présents « oral » / admissibles»	100%	100%
Moyenne épreuve orale	11.88	11.5
Nombre de candidats admis	12	7
% admis / admis à concourir	40%	16%

2 - PLANNING

EXAMEN PROFESSIONNEL ANIMATEUR PRINCIPAL 1 et 2 cl AG – 2cl PI PLANNING 2024

Début des retraits de dossiers	12 mars 2024
Fin des retraits de dossiers	17 avril 2024
Date limite de dépôt des dossiers	25 avril 2024
Épreuve écrite d'admission	19 septembre 2024

INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES DU JURY

21 juin 2024	Horaire lieu et visio présentiel à conf	Conférence des Présidents
Mardi 12 novembre 2024	10 heures (prévoir 2 heures)	Réunion pour établir la liste des candidats admissibles
Mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 décembre 2024	à partir de 8h00 jusqu'à 17h30	Épreuves orales d'admission
Mardi 17 décembre 2024	10 heures (prévoir 2 heures)	Réunion pour établir la liste des candidats admis

INFORMATIONS CONCERNANT LES CORRECTEURS

Mardi 1 octobre 2024	Mise à disposition des copies sur les espaces correcteur
Lundi 4 novembre 2024	Fin de la correction

3 - LES MEMBRES DU JURY

NOM Prénom	Titre
BERNARD Sonia	Personnalité qualifiée, Responsable Unité inclusion sociale, Direction Développement Social, La métro
CHERROUF Rachida	Fonctionnaire, Directrice du pole action éducative et vie scolaire, Ambérieu en Bugey
DE SMEDT Antoine	Personnalité qualifiée, DGA service à la population, CC Bièvre EST
EBURDY Maud	Fonctionnaire, Représentante du cnfpt
FRAGOLA Annie	Élue, Adjointe au Maire, Crolles
LONGO Franck	Élu, Maire, Fontaine
OUSSALAH Arezki	Personnalité qualifiée, Coordonnateur enfance-jeunesse, St Clair du Rhône
RUPAIRE Sonia	Fonctionnaire, Représentante du personnel
SEMANAZ Thierry	Élu, conseiller municipal, Saint Martin d'Hères

4 - LES EPREUVES

L'examen professionnel d'accès au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe par promotion interne comporte 1 épreuve écrite et 1 épreuve orale.

L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles (durée : trois heures ; coefficient 1).

L'épreuve orale consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle ; elle se poursuit par des questions permettant d'apprécier les facultés d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et son aptitude à l'encadrement.

(Durée totale de l'entretien : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 2)

Peuvent seuls être autorisés à se présenter à l'épreuve d'admission les candidats déclarés admissibles par le jury.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve orale entraîne l'élimination du candidat.

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes est inférieure à 10 sur 20.

5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR

Les conditions d'accès

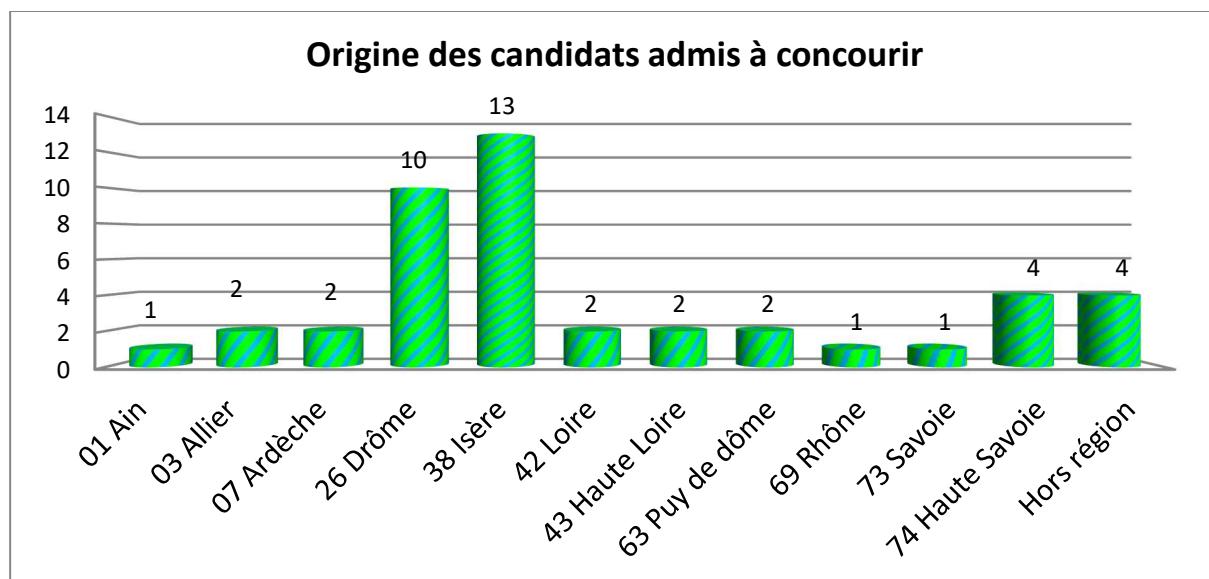
L'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au grade d'animateur principal de 2e classe est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation titulaires des **grades d'adjoint d'animation principal de 1re classe et d'adjoint d'animation principal de 2e classe**, comptant au moins **douze ans de services effectifs** en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'État, **dont cinq années au moins dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation**.

Les candidats peuvent subir les épreuves de l'examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription sur une liste d'aptitude. La condition d'ancienneté doit ainsi être remplie au 1er janvier de l'année N+1 de l'examen.

Les candidats doivent également être en activité le jour de la clôture des inscriptions.

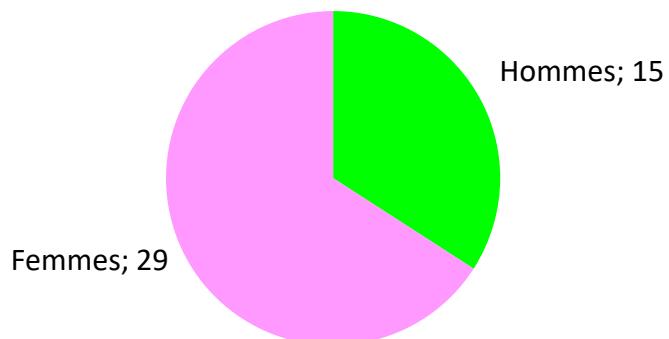
9 dossiers rejetés pour les motifs suivants :

- 3 candidats n'ont pas l'ancienneté requise
- 2 candidats n'ont pas le bon grade
- 2 candidats sont en disponibilité
- 1 candidat n'a pas déposé de documents justificatifs



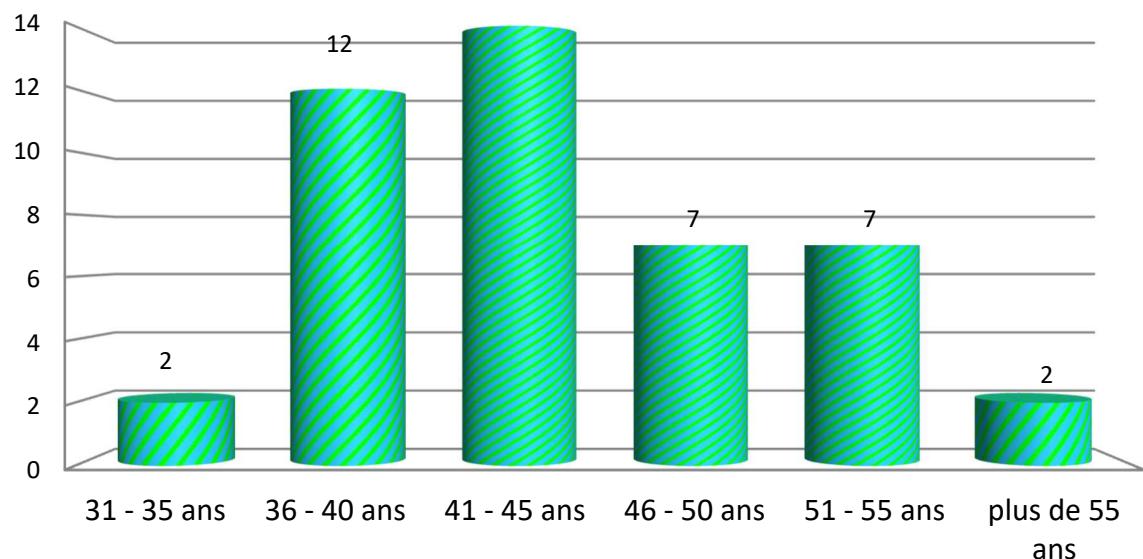
Origine des candidats par département	Nombre	Pourcentage
Ain	1	2%
Allier	2	5%
Ardèche	2	5%
Drôme	10	23%
Isère	13	30%
Loire	2	5%
Haute Loire	2	5%
Puy de Dôme	2	5%
Rhône	1	2%
Savoie	1	2%
Haute Savoie	4	9%
Hors région	4	9%
TOTAL	44	100%

Répartition hommes / femmes des candidats admis à concourir



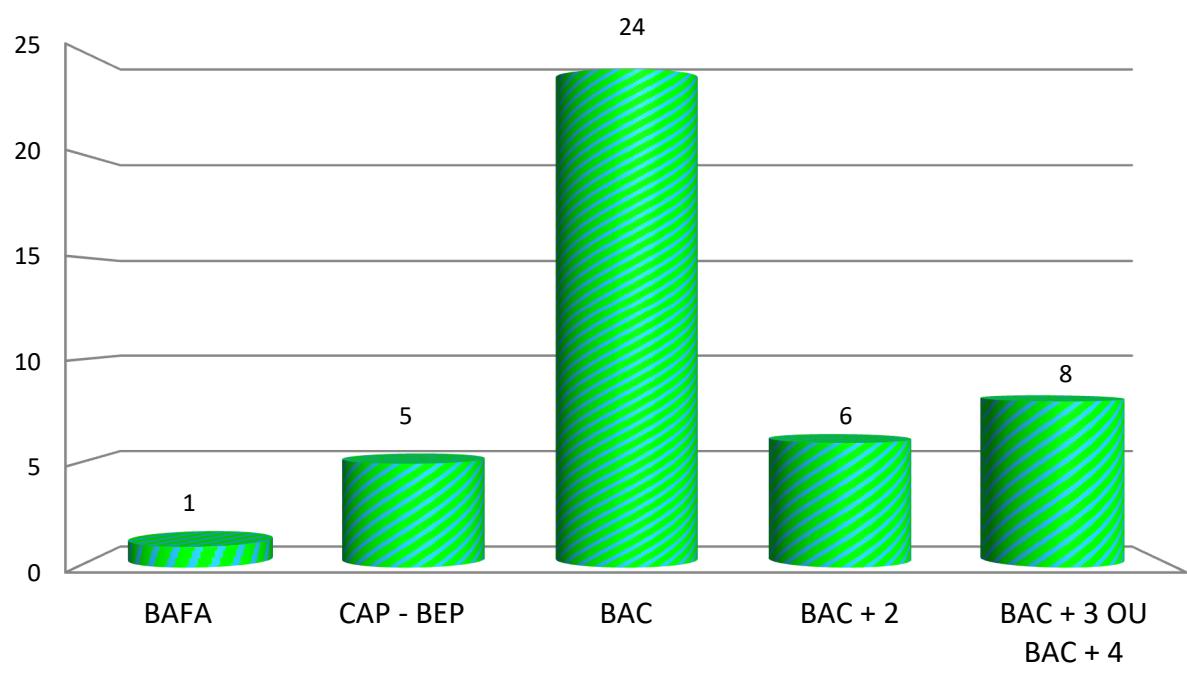
Répartition hommes/femmes	%
Hommes	34%
Femmes	66%

Ages des candidats admis à concourir



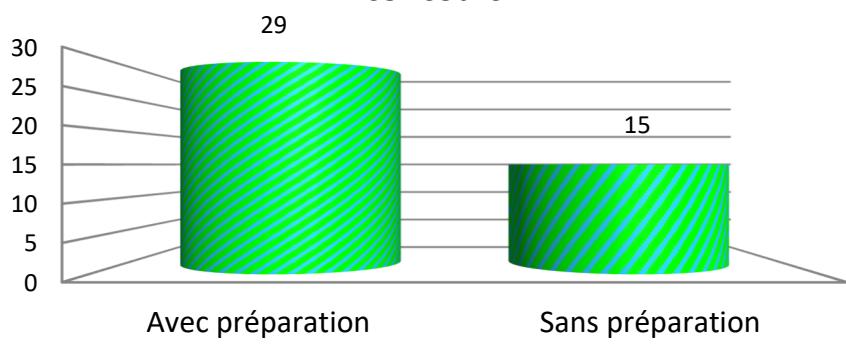
Age des candidats	%
31 - 35 ans	5%
36 - 40 ans	27%
41 - 45 ans	32%
46 - 50 ans	16%
51 - 55 ans	16%
plus de 55 ans	5%

Niveau d'étude des candidats admis à concourir

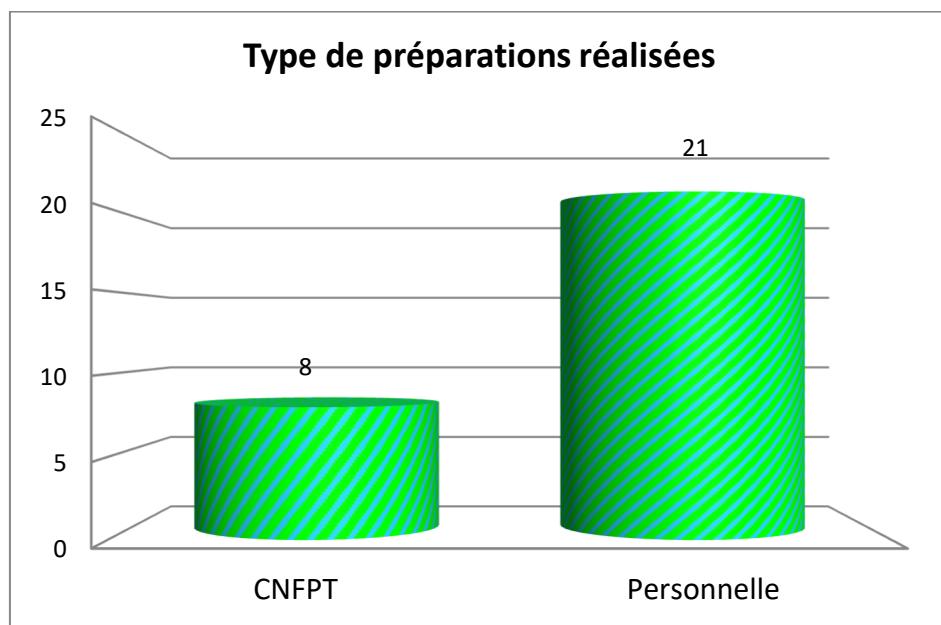


Niveau d'études des candidats	%
BAFA	2%
CAP - BEP	11%
BAC	55%
BAC + 2	14%
BAC + 3 OU 4	18%

Candidats admis à concourir ayant préparé le concours



Préparation	%
OUI	
NON	



Types de préparations	%
CNFPT	28%
Personnelle	72%

6 - PRÉSENTATION DES RESULTATS

L'épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles (durée : trois heures ; coefficient 1).

38 candidats étaient présents à l'épreuve écrite
soit 86% des candidats admis à concourir

Épreuve	Absents	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne
Rédaction d'un rapport	6	44	5.00	15.5	8.05

Le seuil d'admissibilité a été fixé à **9.00/20**.

12 candidats sont autorisés à passer l'épreuve orale.

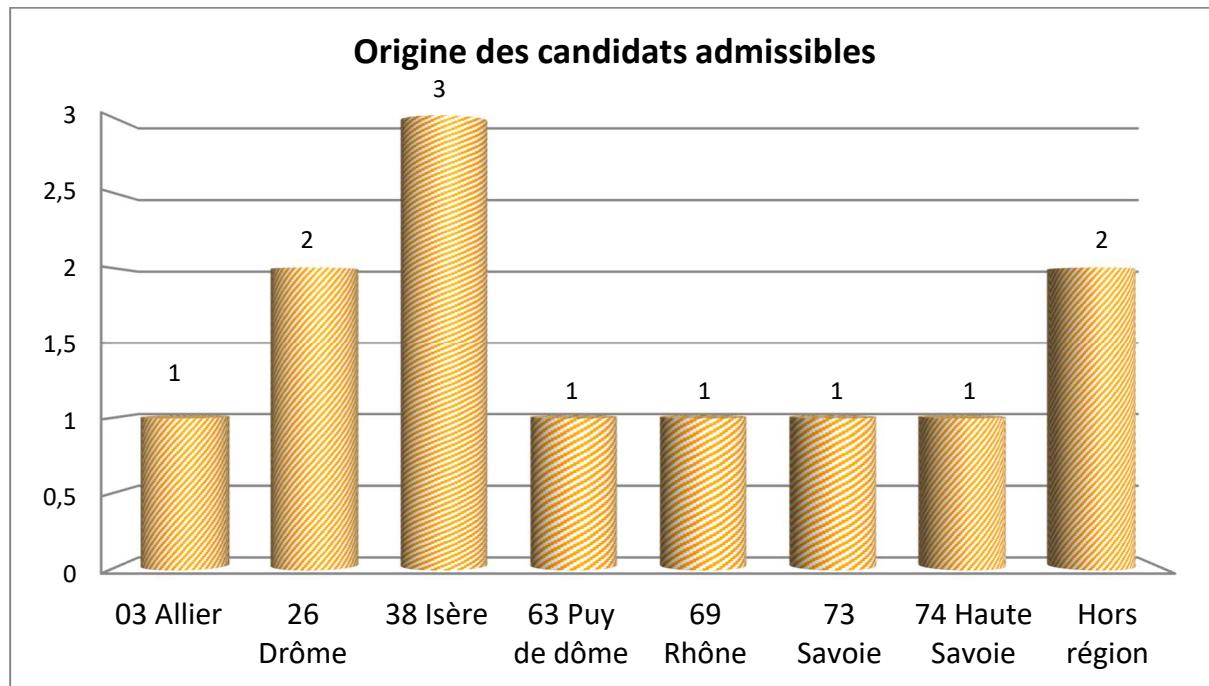
Rappel session 2022 :

Épreuve	Absents	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne
Rédaction d'un rapport	3	30	5	16.5	9.8

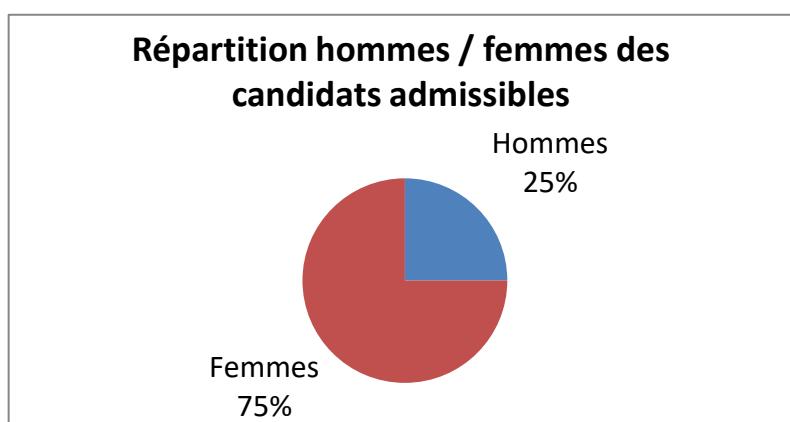
Le seuil d'admissibilité a été fixé à **9/20**.

17 candidats sont autorisés à passer l'épreuve orale.

7 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS AUTORISES A PASSER L'EPREUVE ORALE D'ADMISSION

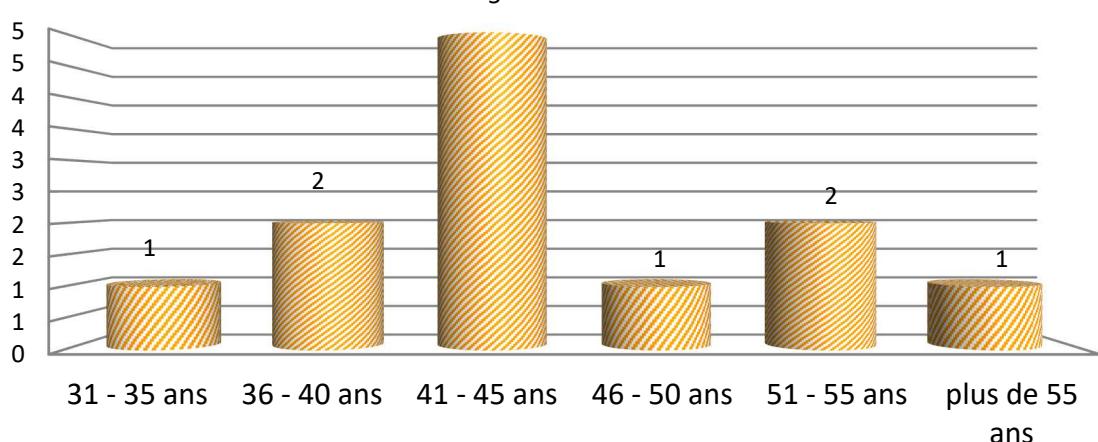


Origine des candidats par département	Nombre	Pourcentage
Allier	1	8%
Drôme	2	17%
Isère	3	25%
Puy de Dôme	1	8%
Rhône	1	8%
Savoie	1	8%
Haute Savoie	1	8%
Hors région	2	17%



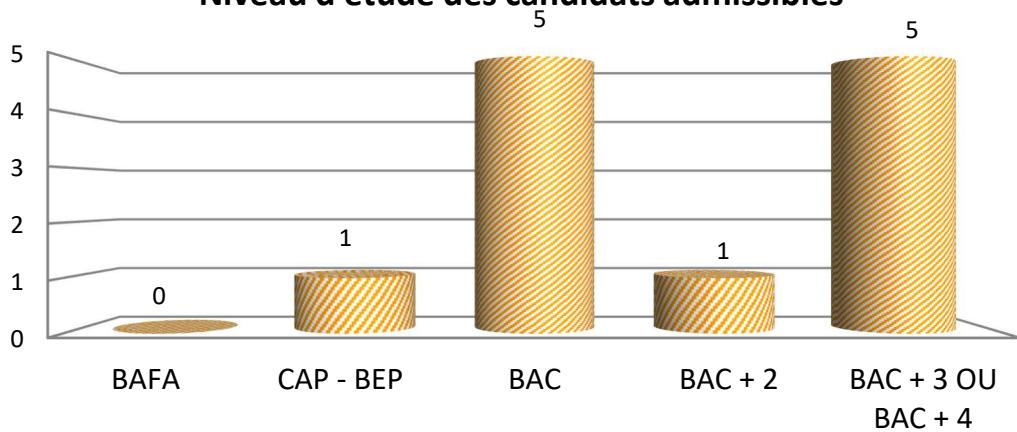
Répartition hommes/femmes	
Hommes	25%
Femmes	75%

Ages des candidats admissibles



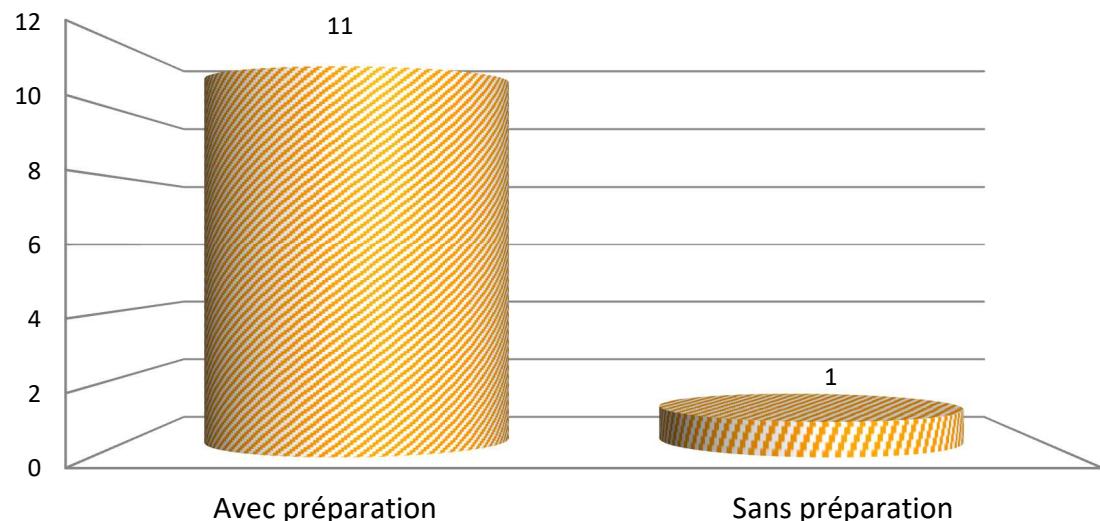
Age des candidats	%
31 - 35 ans	8%
36 - 40 ans	17%
41 - 45 ans	42%
46 - 50 ans	8%
51 - 55 ans	17%
plus de 55 ans	8%

Niveau d'étude des candidats admissibles



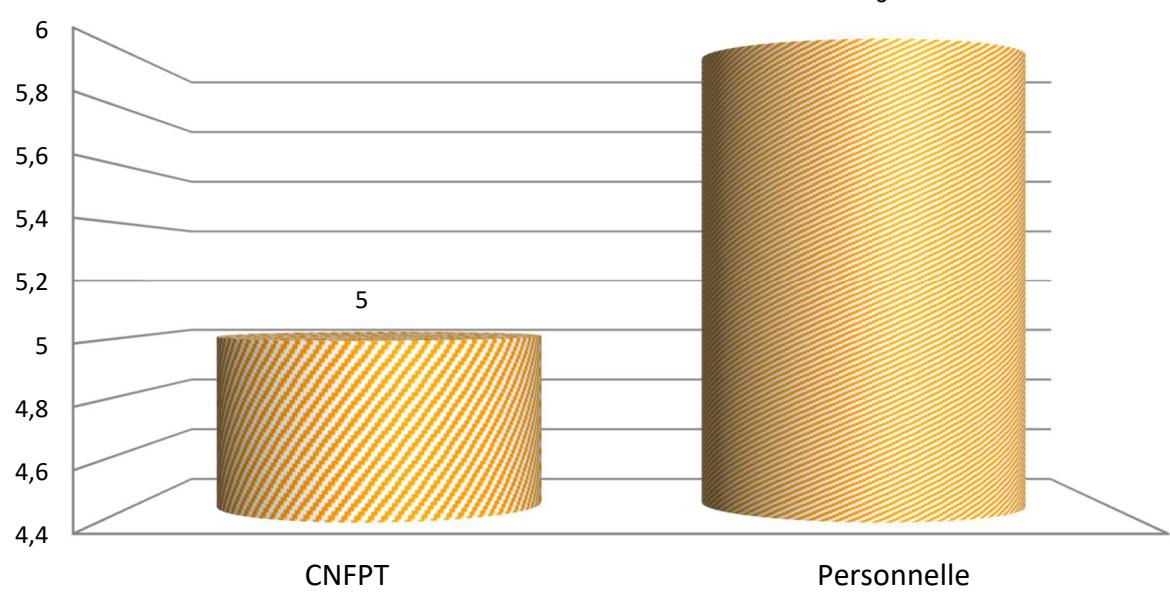
Niveau d'étude des candidats	%
CAP - BEP	8%
BAC	42%
BAC + 2	8%
BAC + 3 OU 4	42%

Candidats admissibles ayant préparé le concours



Préparation	%
OUI	92%
NON	8%

Type de préparations réalisées



Type de préparation réalisée	%
CNFPT	45%
Personnelle	55%

8 – PRESENTATION DES RESULTATS DE L’EPREUVE ORALE D’ADMISSION

L’épreuve orale consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience professionnelle ; elle se poursuit par des questions permettant d’apprécier les facultés d’analyse et de réflexion du candidat ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant aux membres du cadre d’emplois et à encadrer une équipe.

(Durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d’exposé, coefficient 2)

Session 2024 :

Épreuve	Présents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d’admission
Entretien	12	5	16	11.5	10.00

Le jury a déclaré 7 candidats admis.

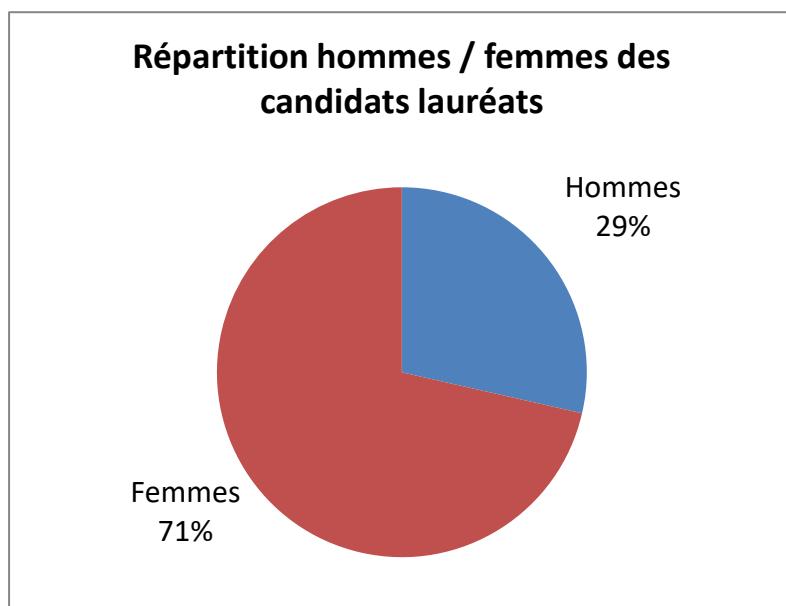
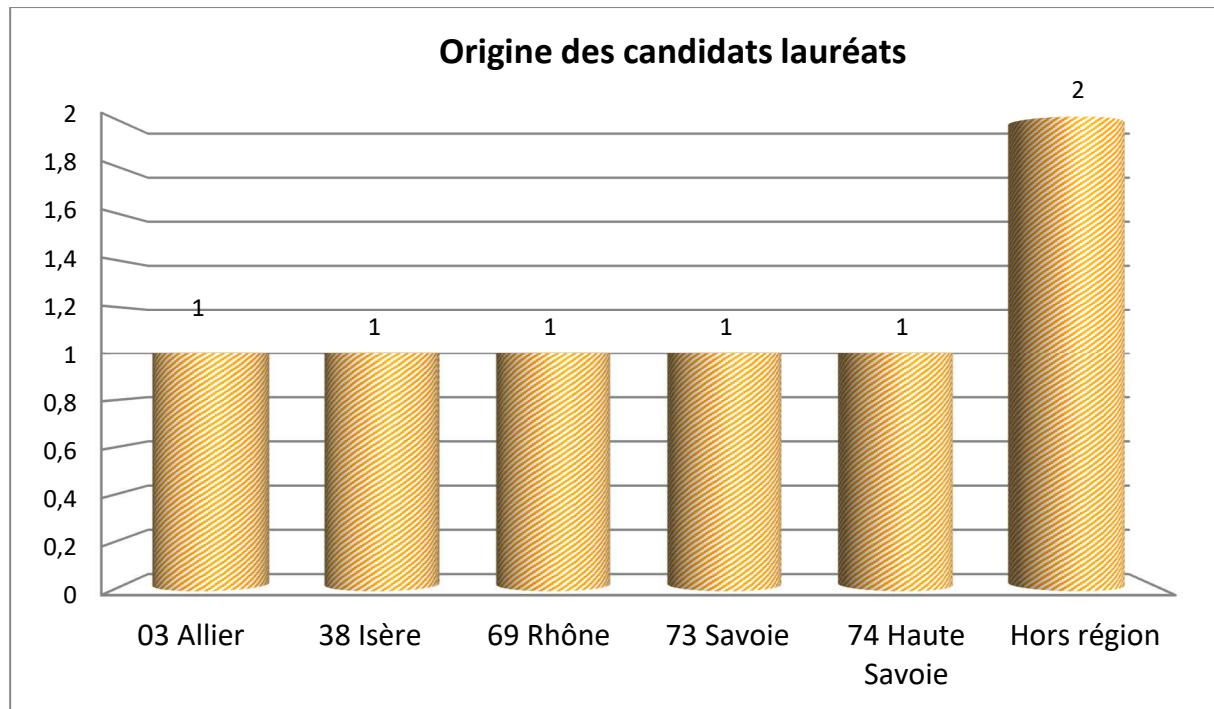
Session 2022 :

Épreuve	Présents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d’admission
Entretien	17	7	18	11.88	10

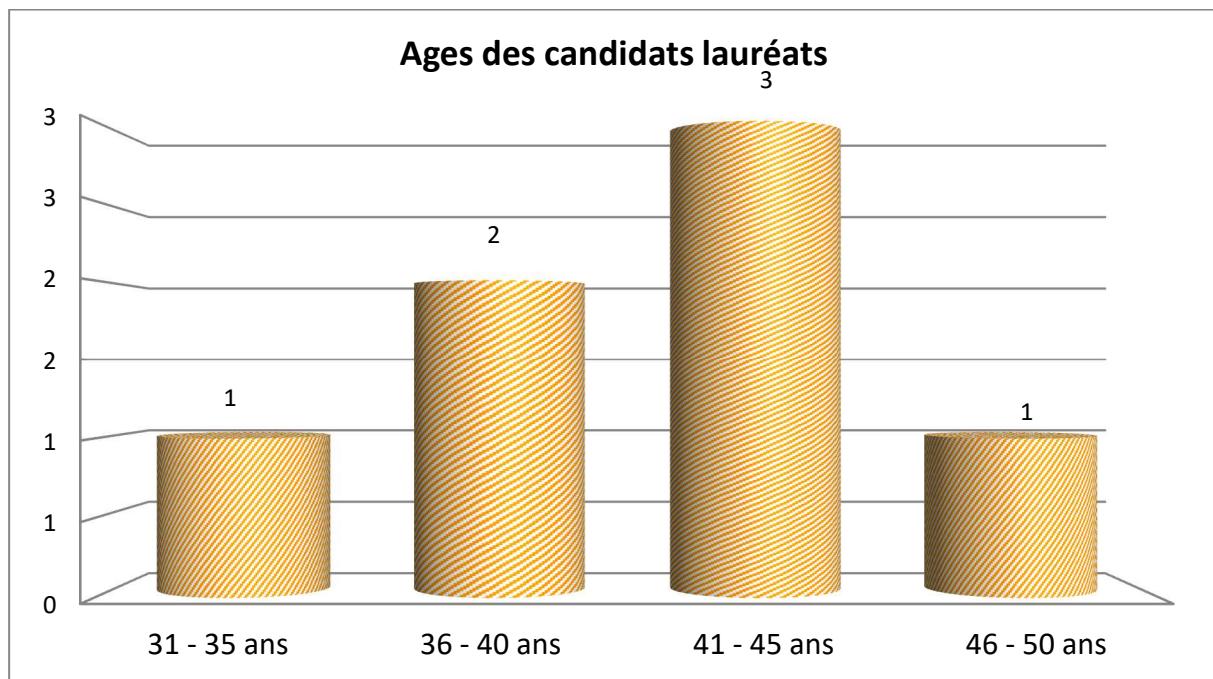
Le jury a déclaré 12 candidats admis.

9 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION

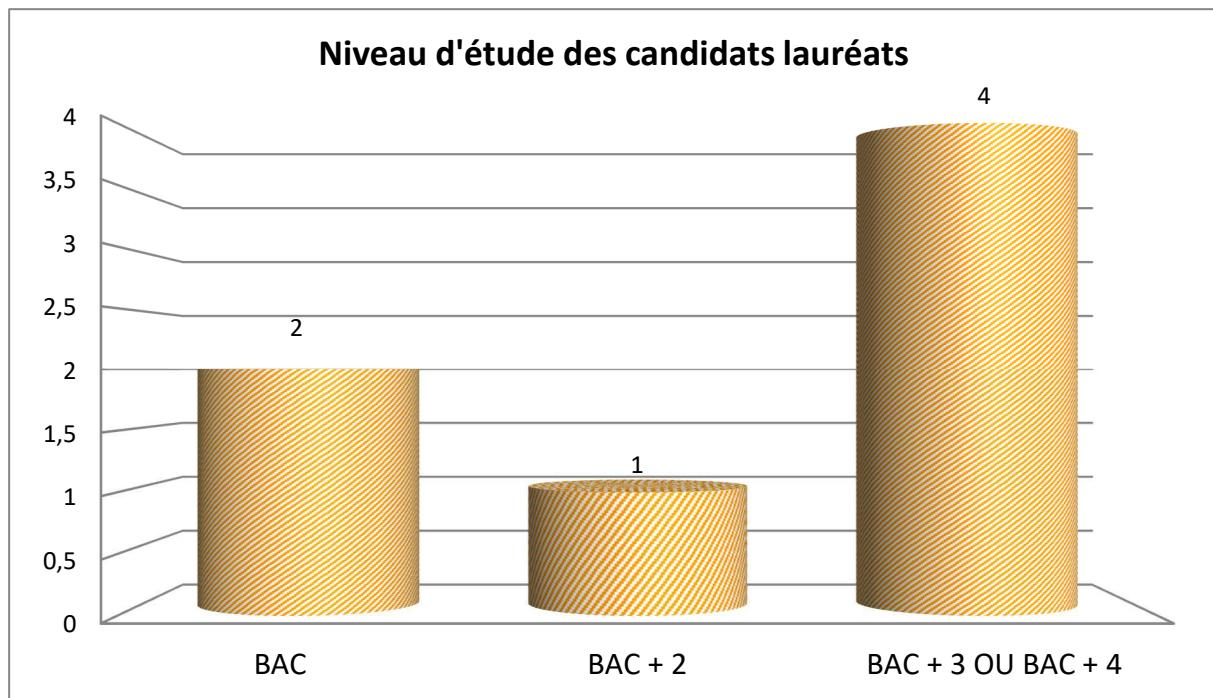
Origine des candidats par département	Nombre	Pourcentage
Allier	1	14%
Isère	1	14%
Rhône	1	14%
Savoie	1	14%
Haute Savoie	1	14%
Hors région	2	28%
TOTAL	7	100%



Répartition hommes/femmes	%
Hommes	29%
Femmes	71%

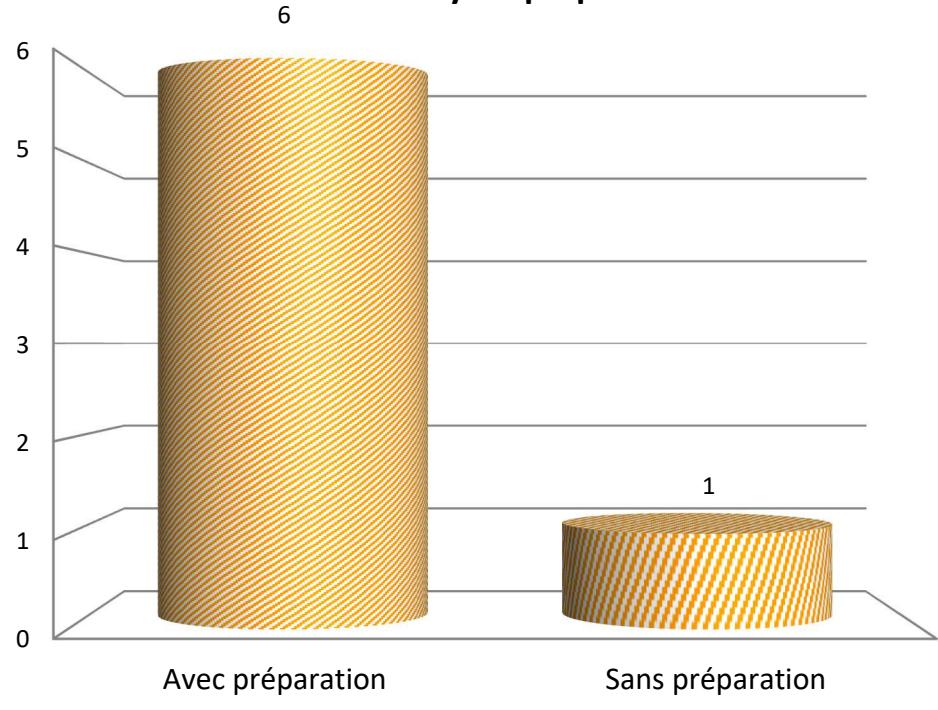


Age des candidats	%
31 - 35 ans	14%
36 - 40 ans	29%
41 - 45 ans	43%
46 - 50 ans	14%



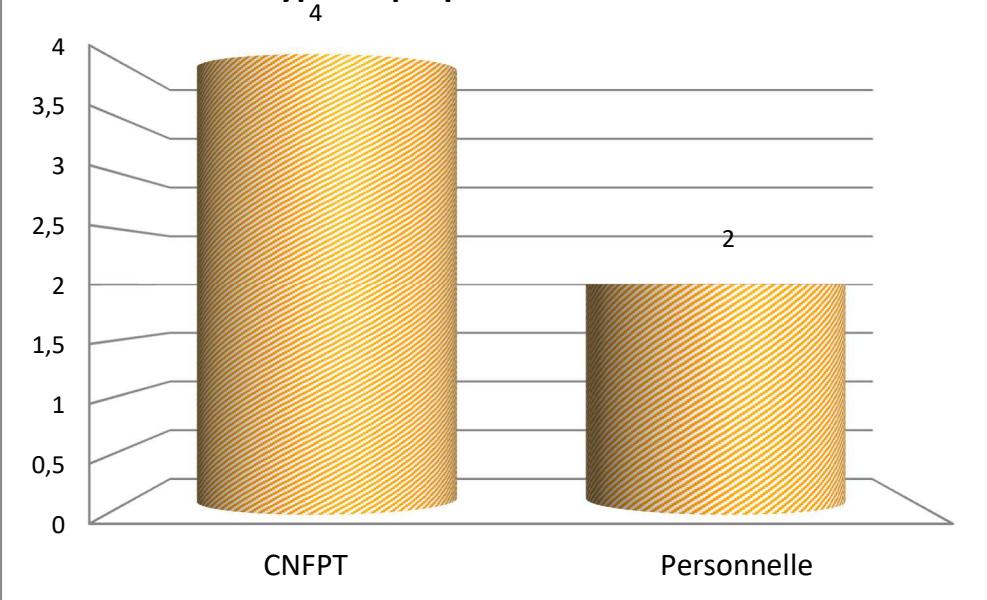
Niveau d'études des candidats	%
BAC	29%
BAC + 2	14%
BAC + 3 OU 4	57%

Candidats lauréats ayant préparé le concours



Préparation	%
OUI	86%
NON	14%

Type de préparations réalisées



Type de préparation réalisée	%
CNFPT	36%
Personnelle	18%

10 - REMARQUES DES CORRECTEURS ET DU JURY

Epreuve écrite

Après avoir analysé les résultats de l'épreuve écrite, le jury de l'examen formule les remarques suivantes :

- Niveau moyen
- Les candidats ont oublié de nombreux éléments essentiels présents dans le dossier

Epreuve orale

Après avoir auditionné les candidats lors de l'épreuve orale et analysé les résultats de l'examen, le jury formule les remarques suivantes :

- Les candidats restent très centrés sur leur cœur de métier
- Une méconnaissance de la place de l'élu
- Un projet professionnel peu défini qui fait ressentir un manque de motivation

11 - FICHE STATISTIQUES

	Admis à concourir	Admissibles	Admis
Nombre de candidats par étape	44	12	7
Hommes	15	3	2
Femmes	29	9	5
% Hommes	34%	25%	29%
% Femmes	66%	75%	71%
Ages des candidats			
31 - 35 ans	2	1	1
36 - 40 ans	12	2	2
41 - 45 ans	14	5	3
46 - 50 ans	7	1	1
51 - 55 ans	7	2	
plus de 55 ans	2	1	
Origine des candidats par départements			
01 Ain	1		
03 Allier	2	1	1
07 Ardèche	2		
26 Drôme	10	2	
38 Isère	13	3	1
42 Loire	2		
43 Haute Loire	2		
63 Puy de dome	2	1	
69 Rhône	1	1	1
73 Savoie	1	1	1
74 Haute Savoie	4	1	1
Hors région	4	2	2
Niveau d'études des candidats			
BAFA	1		
CAP - BEP	5	1	
BAC	24	5	2
BAC + 2	6	1	1
BAC + 3 OU BAC + 4	8	5	4
Préparation			
CNFPT	8	5	4
Personnelle	21	6	2
Avec préparation	29	11	6
Sans préparation	15	1	1